

sur les gains en capital, mais je soutiens tout aussi énergiquement que le Canadien moyen sera bientôt la victime de ces propositions fiscales.

En conséquence, les personnes dont le revenu imposable s'échelonne entre \$1,000 et \$10,000 seront le plus durement frappées, et c'est induire les Canadiens en erreur que de leur présenter ces chiffres pour l'année 1972. Il est donc nécessaire pour des gens comme moi et d'autres de leur signaler exactement ce qui se produira lorsque l'ensemble de ces dispositions fiscales prendra effet.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Hees: C'est Robin des Bois à rebours.

L'hon. M. Stanfield: C'est une façon trompeuse de présenter les choses.

L'hon. M. Benson: Vous cherchez à induire les gens en erreur.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre connaît très bien ces questions. Il sait que ce que je dis est parfaitement vrai.

L'hon. M. Benson: C'est faux.

L'hon. M. Stanfield: Le mot élasticité est un mot qu'affectonne particulièrement le gouvernement pour dissimuler, je suppose, un traquenard de ce genre. Il faut constamment prendre garde à ces mots qu'on emploie pour masquer ses batteries.

Une voix: Comme un sous-vêtement.

Une voix: Ils sont extensibles.

L'hon. M. Stanfield: C'est juste, ils sont extensibles. Cela signifie qu'on étire quelque chose, mais dans ce cas-là, ce n'est ni simple ni innocent. J'avoue que c'est relativement facile pour un sous-vêtement, mais en disant que cette modification fiscale est à l'avantage du Canadien moyen, le ministre des Finances fait une entorse à la vérité. Peut-être a-t-on voulu décrire ainsi la vérité. Vous aurez peut-être un avantage au départ, mais vous serez ensuite écrasé et écartelé. C'est exactement ce qui se produira.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Voilà la réalité qui confronte le Canadien moyen. Il lui sera beaucoup plus difficile de progresser. Il se rendra compte que le gouvernement du Canada lui prend un pourcentage bien plus élevé de son revenu à mesure que celui-ci augmentera, à cause de l'inflation ou des circonstances. Il importe que les Canadiens le comprennent.

Je répète encore une fois que rien ne nous porte à croire que si le ministre des Finances persiste dans son attitude, les taux d'imposition qu'il propose seront de fait les taux en vigueur en 1972. Naturellement, le ministre ne saurait nous assurer que tels seront les taux en vigueur en 1972, et si, pour une raison ou une autre, par suite de ses fréquents budgets, il ne modifiait pas les impôts pour des raisons, à ses yeux, de nécessité économique, voilà ce qui se produirait.

[L'hon. M. Stanfield.]

Quand on examine le document qui nous est présenté comme une réforme fiscale, une caractéristique s'en dégage. Je ne veux pas m'engager dans une querelle de sémantique. Le député de Grenville-Carleton (M. Blair) a déclaré que nous devrions éviter de telles discussions. Ce n'est pas vraiment une réforme fiscale. Certes, je suis très heureux qu'on ait fait disparaître certaines mesures insensées. Mais il nous reste une série de mesures qu'on ne peut appeler réforme fiscale que par courtoisie. Comme le député de Grenville-Carleton a dit l'espérer, nous aurons beaucoup à dire sur les mesures précises lorsque nous les étudierons une à une. Ce n'est pas maintenant le temps de le faire.

Mais je me demande si nous avons là vraiment le fruit d'années de travail, de deux ou trois ans d'espairs frustrés, d'incertitude et de débats publics. Est-ce pour cela qu'on a pressuré les hommes d'affaires, les ouvriers, les cultivateurs avec le Livre blanc? Qu'on y a consacré autant de temps, d'argent et de talent? Quel gaspillage! Certes, le résultat aurait pu être pire, mais pourquoi le ministre a-t-il donné autant de mal au pays pour en arriver à cela? Après toutes ces années, le gouvernement n'a réussi qu'à présenter un projet qui n'affole pas tout le monde. Monsieur l'Orateur, c'est tout un exploit après des années de débat intense, au cours desquelles le gouvernement prétendait prendre au sérieux le Livre blanc, et gaspillait ainsi le temps et les énergies des milliers de Canadiens. Le gouvernement aime beaucoup les trucs publicitaires qui cachent la réalité. Il en a maintenant trouvé un autre.

● (5.10 p.m.)

Pour voir le gouvernement sous son vrai jour, nous devons examiner comment il se comporte dans le budget actuel. En pleine crise de chômage, il présente une première proposition vide de sens, puis une deuxième, pleine de promesses, mais également nulle. Elles ne valent rien ni l'une ni l'autre, et je ne crois pas que les Canadiens mettront beaucoup de temps à s'en apercevoir. Le gouvernement n'a peut-être pas l'intention de leur accorder un long délai; je l'ignore. Il s'agit peut-être ici d'un budget préélectoral, d'un programme électoral. Dans ce cas, le gouvernement est encore plus cynique que je ne le croyais. Mais il est ainsi égal à lui-même.

Notre pays n'a besoin ni de budgets préélectoraux ni de promesses mirobolantes. Il avait besoin et a besoin encore, dès à présent, d'un budget qui vise à améliorer l'emploi. Notre pays a besoin non pas d'un ministre des Finances qui gaspille le temps de tout le monde avec des projets grandioses mais impraticables, puis retraite précipitamment et honteusement sans même exprimer de regrets pour son gaspillage de temps et de talent. Monsieur l'Orateur, il ne faut pas s'en étonner. Par exemple, nous parlons depuis trois ans de la réforme constitutionnelle, et voici que le premier ministre nous dit aujourd'hui: «Vous savez, ce n'est pas tellement important.» C'est bien de lui.

Notre pays a effectivement besoin d'un ministre qui sache non seulement où il va, mais encore comment il se rendra à destination. Il a besoin d'un ministre des Finances qui collabore avec d'autres, aussi bien dans le secteur